

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Les baby-boomers et leurs parents : une analyse des relations intergénérationnelles

Céline CLÉMENT*, Catherine BONVALET**

* CERPOS/INED, ** INED

Jim OGG

CNAV

Les *baby-boomers*, définis ici comme les individus nés dans les années après la Deuxième Guerre mondiale, ont marqué la démographie des pays développés ces soixante dernières années ; de par la vague de générations nombreuses, suite à l'ampleur inattendue de la reprise de la fécondité après la Seconde Guerre mondiale jusqu'au début des années 1970 ; de par l'augmentation de l'espérance de vie de ces générations, entraînant un questionnement sur leur vieillissement et sur leur retraite. Plus encore, les *baby-boomers* se sont distingués des générations précédentes en adoptant des comportements pionniers. Ils ont ainsi initié de nombreuses transformations qui marquent la société actuelle et les modes de vie. Modes de vie urbains puis péri-urbains, suite à la migration vers la ville dans les années 1950. Mais aussi modes de vie conjugaux, remettant en question la division traditionnelle des rôles entre hommes et femmes à travers l'entrée de ces dernières sur le marché du travail et la montée du divorce. De même, ils ont vécu une période de véritable explosion de la culture de consommation et de la mobilité. Ils sont aussi nombreux à avoir bénéficié d'une carrière complète et sont les premiers à vivre un « *nouvel ordre du temps* »¹, qui se caractérise par une vie plus longue et un temps de travail plus court. Ils sont enfin présentés comme une génération « *pivot* »², étant les premiers à expérimenter la coexistence de 3, 4, parfois même 5 générations³ introduisant de nombreux questionnements sur ces nouvelles formes relationnelles. Car les *baby-boomers* sont confrontés à une situation bien particulière : leurs parents font partie des premières cohortes qui ont bénéficié massivement de l'augmentation de l'espérance de vie des cinquante dernières années, en particulier aux âges élevés ; tandis que leurs enfants subissent la crise économique avec la multiplication des emplois précaires et les difficultés d'accès au logement. La question est alors de savoir comment ces générations qui ont revendiqué l'autonomie, l'indépendance et pensé pouvoir échapper à certains devoirs et obligations, ont concilié au cours de leur vie ce désir de liberté et ce besoin de famille, et comment elles vont se comporter face à l'avancée en âge de leurs parents et les difficultés d'insertion sur les marchés de l'emploi et du logement de leurs enfants.

À partir de 90 récits de vie réalisés en France et en Angleterre auprès de personnes nées entre 1945 et 1954⁴, soient les premières générations du *baby-boom*, cette communication se propose d'analyser le réseau familial des *baby-boomers* en se centrant plus particulièrement sur les liens qu'ils entretiennent avec leurs parents. En effet, l'entraide est un *continuum* qui met en relation les membres de l'entourage notamment les membres de la lignée⁵. Le fonctionnement

¹ Jean VIARD, 2006, *Éloge de la mobilité*, La Tour d'Aigue, Éditions de l'Aube.

² Claudine ATTIAS-DONFUT, (sous la direction de), 1995, *Les solidarités entre générations : vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, coll. « Essais et recherche », série Sciences sociales.

³ Francine CASSAN, Magalie MAZUY, Laurent TOULEMON, 2001, « 12 millions et demi de grands-parents », *Insee première*, n°776.

⁴ Plus exactement, trente à Londres et soixante à Paris et dans deux communes limitrophes.

⁵ Laurent ORTALDA, 2001, *Le système d'entraide au sein de la parenté : entre logiques sociales et pratiques familiales*, thèse de socio-démographie dirigée par Catherine BONVALET, Nanterre, Paris-X-Nanterre.

familial des *baby-boomers* vis-à-vis de leurs parents âgés ne peut donc se comprendre sans retracer l'histoire de leurs relations et la configuration dans laquelle elles s'inscrivent. On peut alors s'interroger sur l'impact de cette longévité sur les relations parents-enfants, sur la manière dont la relation s'inverse peu à peu, les enfants adultes passant progressivement du statut d'aidé à celui d'aidant, tout en inscrivant cette relation dans un réseau plus large, les *baby-boomers* poursuivant des liens avec leurs propres enfants.

1. Quelle place pour les parents ?

1.1. Un discours individualiste ou un discours sur l'individualisme intériorisé ?

Les générations du *baby-boom* sont parmi les premières à être confrontées au phénomène de vieillissement à travers celui de leurs parents. Ainsi, en Europe, près de 80% d'entre elles ont encore un parent ou un de leurs beaux-parents vivant âgé en moyenne de 80 ans. Qui doit alors les prendre en charge ? Cette question se pose avec d'autant plus d'actualité qu'il existe dans tous les pays européens un discours liant montée de l'individualisme et affaiblissement de la famille. En effet, depuis les années 1970, la famille est au centre des questionnements, celle-ci ayant connu de nombreuses mutations. Désinstitutionnalisation, privatisation, autonomisation, relationnelle, telles seraient alors les caractéristiques de la famille contemporaine⁶. Ces changements ont alimenté deux discours opposés, les uns y voyant l'avènement de l'individualisme négatif, d'autres l'émancipation des membres qui fondent la famille dont le rôle n'est plus de transmettre mais d'assurer la fonction de « révélateur de soi »⁷ dans une société où prime « l'invention de soi »⁸. Cet individualisme « négatif » se retrouve parmi différents auteurs, avec notamment la théorie du capital social exprimée par Robert Putnam, dans son ouvrage *Bowling Alone*⁹, largement discuté mais suffisamment diffusé pour le présenter. Aussi, à partir de nombreuses données statistiques, Robert Putnam développe l'idée que, depuis les années 1970, on assiste aux États-Unis à un profond déclin du capital social avec un recul de l'engagement civique compromettant la vie démocratique. Cet auteur situe ce « déclin du civisme » après la Seconde Guerre mondiale, période qui correspond aux premières générations du *baby-boom*. S'il dresse la liste des causes – dont le temps passé à regarder la télévision et le « changement de comportements des générations » – Robert Putnam ne donne pas d'explications. On peut néanmoins s'inspirer de ses résultats en s'interrogeant, à partir des entretiens réalisés auprès des premières générations des *baby-boomers*, sur cet amoindrissement du capital social. Cet affaiblissement du lien social se retrouve-t-il parmi les générations du *baby-boom* ? Qu'en est-il des liens familiaux et de leur contenu ? Comment est constitué leur réseau et comment fonctionne-t-il ? Ou encore, les *baby-boomers* décrits comme plus individualistes vont-ils profiter du système d'aides pour s'affranchir des obligations familiales ?

Soulignons ici que les interviewés ont fortement intériorisé le discours ambiant sur l'individualisme, individualisme représenté comme négatif avec une société où les logiques sociétares priment sur les logiques communautaires, où le « je » prime sur le « nous », idée notamment exprimée par Claude Dubar¹⁰ qui y voit le triomphe d'une logique purement égoïste et hédoniste. Invités à comparer leur génération avec celles de leurs parents et de leurs enfants, les enquêtés insistent effectivement sur la montée de l'hyperconsommation et de

⁶ Louis ROUSSEL, 1999, *La famille incertaine*, Paris, Éditions Odile Jacob ; Irène Théry, 1996, *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob ; François de Singly, 1993, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.

⁷ François De SINGLY, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.

⁸ Jean-Claude KAUFMANN, 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.

⁹ Robert PUTNAM, 2000, *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, NY.

¹⁰ Claude DUBAR, 2000, *La crise des identités. Interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.

l'individualisme entraînant selon eux une « *misère sociale* » mais aussi « *relationnelle* ». Les termes tels que « *dans le temps* », « *avant* », le « *respect des anciens* », reviennent fréquemment, certains regrettant les relations « *d'antan* » avec l'image de liens plus « *courtois* », plus « *chaleureux* », (supposés) caractéristiques de la province ou de la campagne. Par exemple Annabelle, qui critique vivement les jeunes générations, souligne les transformations actuelles de son quartier, notamment au niveau relationnel, signalant un individualisme prononcé entre voisins qu'elle ne retrouve pas à la campagne lorsqu'elle retourne dans son village natal. Dans son témoignage, le Parisien est explicitement synonyme d'individualiste alors qu'elle met en lumière la « *chaleur* », la « *convivialité* », le « *temps* », la « *gentillesse* », mais aussi la solidarité de ses voisins. On constate ici que « *Le stéréotype de la communauté villageoise où la vie serait moins individualiste qu'en milieu urbain est très présent (ARGOUD, 2004)* »¹¹. Beaucoup reprochent également les valeurs des générations actuelles conduisant parfois à quelques conflits. On observe donc un discours que l'on pourrait qualifier de « *commun* » avec un aspect paradoxal où il est certes reconnu que la génération des enfants est soumise à des difficultés plus accrues – chômage, marché immobilier tendu, problèmes liés à l'environnement, Sida – mais où cette jeune génération est aussi perçue comme trop « *gâtée* », « *capricieuse* », « *pressée* ». Toujours est-il que tout le monde s'accorde pour estimer que les relations se sont transformées, d'autant plus au sein de la famille. Certains y voient des éléments positifs : Corinne emploie l'expression de « *relais* » des générations ; d'autres négatifs, privilégiant le terme de « *conflits* ». Cependant, il semble qu'il faille nuancer le propos : lorsque les enquêtés sont sollicités à décrire *leur* famille et son fonctionnement, ces mêmes personnes précisent l'importance des liens familiaux et l'individualisme constaté concerne finalement les autres, un véritable système d'entraide se mettant en place.

Dès lors, le discours sur le « *conflit* », sur « *l'incompréhension* » entre parents et enfants, sur le « *déclin* » des valeurs semble être intrinsèque aux liens intergénérationnels. D'ailleurs, au moment même où des doutes surgissaient quant à l'avenir de la famille¹², une enquête¹³ réalisée à l'INED montrait au contraire la permanence des liens familiaux après le départ des enfants, même si on voyait poindre déjà des conflits entre générations à travers une question sur les sujets évités lors des conversations. Nos jeunes *baby-boomers* âgés de moins de 30 ans en 1974, date de l'enquête, ne se démarquaient donc pas de l'ensemble des enfants mariés tant du point de vue de la proximité géographique que des aides échangées avec leurs parents, les différences se manifestant davantage sur les opinions et les valeurs que sur l'intensité des relations. En 1990, une autre enquête de l'INED intitulée *Proches et Parents* qui interrogeait les Français de tout âge sur leurs relations familiales et la proximité géographique avec les autres membres de la famille montraient également que les *baby-boomers* de nos générations âgées alors de 36 à 44 ans restaient très investis dans les solidarités familiales, ce que confirmera dix ans plus tard l'enquête *Biographies et entourage*¹⁴, date à laquelle les *baby-boomers* ont atteint la tranche d'âge correspondant à la « *génération pivot* ». Ces conclusions sont partagées par Peter Willmott en Grande Bretagne : « *Les recherches récentes, y compris les miennes montrent aussi que la famille constitue encore aujourd'hui la principale source d'aide informelle et de soins de santé, les différences de classes étant également ici peu importantes* »¹⁵. Finalement, nous sommes assez éloignés de l'affaiblissement de la famille.

¹¹ Serge CLEMENT, Christine Rolland, Christine Thoer-Fabre, 2005, *Usages, normes, autonomie. Analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population*, Paris, PUCA-Recherche, n°177.

¹² « *Finie la famille* », *Autrement*, 1975.

¹³ Louis ROUSSEL, Odile BOURGUIGNON (coll.), 1976, *La famille après le mariage des enfants. Étude des relations entre générations*, Paris, PUF, INED, Travaux et documents, Cahier n° 78.

¹⁴ Catherine BONVALET, Eva LELIEVRE, 2005, « *Relations familiales des personnes âgées* », *Retraites et Sociétés*, 45, pp. 44-68.

¹⁵ Peter WILLMOTT, « *Parenté et urbanisation dans l'histoire anglaise* », *Genèses*, n°4, 1991, pp. 128-144.

Car même si certains enquêtés ont pris leur distance par rapport au modèle familial, la majorité d'entre eux ont entretenu des rapports très étroits avec leurs parents, et ce, tout au long de leur vie, les relations distendues demeurant l'exception. D'ailleurs, les « isolés » sont très rares dans nos entretiens et l'absence de liens familiaux est souvent compensée par les amis, ce que montrait l'enquête *Proches et parents*¹⁶. Une précédente recherche¹⁷ a ainsi distingué les « isolés solitaires », des « isolés sociables » et « isolés conflictuels », les isolés solitaires apparaissant les plus touchés par l'isolement et le sentiment de solitude qui l'accompagne.

1.2. Les enfants sur le devant de la scène

Concernant la place respective des enfants et des parents dans le réseau des *baby-boomers*, l'analyse des entretiens permet de montrer le rôle primordial des enfants, notamment au travers des angoisses liées à leur insertion professionnelle et à la situation tendue du marché du logement, mais aussi – et surtout – au travers de la garde des petits-enfants. Nombre d'enquêtés ont ainsi relaté de façon précise le lien qui les unit à leurs petits-enfants et la place qu'ils détiennent auprès d'eux. En effet, les interviewés estiment que les relations entre parents et enfants sont devenues plus souples et la plupart d'entre eux y reconnaissent une plus grande communication, même s'ils y voient une éducation « trop » libérale ainsi qu'un excès de libertés amenant parfois une inversion des rôles générationnels. D'autres ont également cité l'évolution du rôle du père décrit comme plus effacé autrefois. Ce mouvement se répercute sur l'ensemble des liens intergénérationnels, les enquêtés devenus grands-parents estimant aborder leur rôle différemment, se représentant comme « plus présents » et plus « ouverts ». Leur récit ne met plus en scène des conflits, au contraire, ils précisent toute la joie, le bonheur de revêtir les habits de grands-parents et y voient une fonction symbolique à tenir. Comme le soulignent Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen¹⁸, « *Vis-à-vis de leurs petits-enfants, ils font preuve d'un exceptionnel investissement, dans des formes renouvelées. Par leur présence, ils aident leurs enfants ; au-delà de l'aide matérielle, ils incarnent des ressources symboliques auprès de leurs descendants.* ». On peut d'ailleurs noter que pour certains hommes, la grand-paternité constitue le moyen de « réécrire » l'histoire et de réparer un manque : devenus grands-pères aujourd'hui, ils témoignent du sentiment d'être passés à côté de l'expérience de la paternité. « *Beaucoup ont été pris de vitesse par la vie, ses contraintes et ses changements, et n'ont pas toujours été les pères qu'ils auraient souhaité* »¹⁹. La grand-paternité est alors pour eux l'occasion de s'investir autrement.

Un véritable système d'entraide s'instaure donc entre les *baby-boomers* et leurs enfants, et ce sont eux qui ressortent dans le discours des enquêtés. Parce qu'ils connaissent des difficultés sur le marché de l'emploi et du logement ; parce qu'ils « cristallisent » le sentiment familial à travers les petits-enfants. Toutefois, même lorsque nous abordions le thème du vieillissement, les interviewés ne développaient pas les relations entretenues avec leurs parents et ne semblaient pas s'interroger sur leur avenir. Dans ces conditions, le témoignage sur les maisons de retraite apparaît rarement. Cela peut s'expliquer simplement par le fait que les parents des enquêtés sont décédés, ou au contraire, qu'ils sont en bonne santé. Mais il semble

¹⁶ Catherine BONVALET, Dominique MAISON 1999, « Famille et entourage : le jeu des proximités » in Bonvalet Catherine, GOTMAN Anne, GRAFMEYER Yves (éds) et al., *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, INED, Travaux et documents, Cahier n° 143.

¹⁷ Céline CLEMENT et al., 2007, *Les modes de vie des baby-boomers : le cas d'un arrondissement de Paris et d'une proche banlieue*, Paris, Ined, Rapport réalisé pour EDF.

¹⁸ Claudine ATTIAS-DONFUT, Martine SEGALLEN, 2001, *Le siècle des grands-parents : une génération phare, ici et ailleurs*, Paris, Autrement.

¹⁹ Claudine ATTIAS-DONFUT, Martine SEGALLEN, *ibid.*

bien que les relations s'amointrissent avec l'âge. Ainsi, François Héran²⁰ précise qu'avec le temps, le réseau des individus s'atténue, même si cela ne signifie pas une diminution des relations avec la parenté, au contraire, le réseau se concentrant sur celle-ci. Ces résultats sont confirmés par Nathalie Blanpain et Jean Louis Pan Ké Shon qui montrent qu'une bonne part de la réduction des contacts est due aux décès successifs des connaissances, mais que les relations avec les interlocuteurs potentiels sont maintenues et même renforcées²¹. Toutefois cette fréquence des contacts et des interlocuteurs ne renseigne pas sur le contenu du lien. Or, Catherine Bonvalet et Dominique Maison²² constatent l'effet de l'âge des parents sur l'indicateur d'affinités avec ces derniers, le lien se distendant avec les plus âgés (plus de 75 ans). Dès lors, on pourrait énoncer un individualisme plus prononcé envers les parents. Néanmoins l'absence de discours vis-à-vis des parents âgés ne présume pas d'un tel sentiment. En outre, Catherine Bonvalet et Dominique Maison relèvent un paradoxe : certes les enquêtés se déclarent moins souvent proches de leurs parents au-delà d'un certain âge, mais inversement, leur proximité géographique s'accroît. Somme toute, on peut y voir un refus d'envisager le vieillissement des parents âgés – la figure de la vieillesse étant souvent rattachée aux notions d'handicap, de solitude, de dépendance ... et constitue finalement une problématique récente, que les générations antérieures ne connaissaient pas. On peut reprendre ici l'entretien d'Édouard afin d'illustrer notre propos. Après avoir parlé de ses enfants, celui-ci expose un « catastrophisme démographique » lié à l'augmentation de l'espérance de vie dans plusieurs pays. Il dénonce alors les obstacles financiers, les conditions parfois déplorables des structures d'accueil et les difficultés psychologiques qui y sont associées.

- « *Ça, je pense que ça, c'est aussi un gros souci. Bon je vous parlais des gosses, mais il y a également un souci quant aux parents parce que l'allongement de la vie, les maladies, les conditions d'accueil dans les maisons de retraite ou maison de retraite médicalisée ou autre, les moyens nécessaires pour qu'on puisse s'assurer que nos parents vont pouvoir ... donc ça c'est aussi un point, enfin que ... j'en parlais encore avec un ami justement tout à l'heure, dont les parents sont à Q. Et son père est mort au début de l'année et obligé de rapatrier à Paris sa mère qui a un Alzheimer et qui a 85 ans. Bon elle perd un peu la boule. Et bon elle était chez elle à Q. Et bon maintenant elle est toute seule, il faut la mettre dans une maison spécialisée parce que faute de place pour l'accueillir et avec des problèmes qui sont ou psychologiques ou financiers. Donc ça je crois que ça, il faut aussi, c'est un des points importants. Parce que c'est cette pyramide des âges qui m'y a fait penser. Parce qu'on est tous. Enfin quand on en parle, on voit avec nos amis, on a tous cette discussion à chaque fois. Parce que vraiment il y en a pour qui ça ne se passe pas vraiment bien.* ».

Mais il est surprenant d'entendre Édouard rassuré d'avoir vu ses parents décédés à un âge où ils étaient encore en bonne santé. On perçoit dans son discours l'angoisse de vieillir en « mauvaise santé » – aussi bien physique que psychologique – pour les personnes âgées, mais également pour lui, vision pourtant démentie par les travaux actuels qui montrent que dans la plupart des pays, les taux d'invalidité diminuent avec le temps : l'espérance de vie sans incapacité croît un peu plus vite que l'espérance de vie globale²³. Les termes utilisés « catastrophe », « effrayant », « mouroir », « épouvantables » se montrent néanmoins

²⁰ François HERAN, 1987, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, n° 216.

²¹ Nathalie BLANPAIN, Jean Louis PAN KE SHON, 1999, « La sociabilité des personnes âgées », *Insee première*, n° 644.

²² Catherine BONVALET, Dominique MAISON, 1999, *op. cit.*

²³ Serge CLEMENT, Christine ROLLAND, Christine THOER-FABRE, 2005, *op. cit.*

marquants et dénotent une angoisse de la vieillesse, de la maladie, de la mort et de mourir seul, car comme l'indique Édouard, « *autrefois on mourait chez soi, en famille* ».

1.3. L'autonomie revendiquée...

L'absence de discours sur les maisons de retraite peut s'expliquer par le fait que les parents des enquêtés ne sont pas à un âge suffisamment avancé pour y entrer. En effet, « *en 1999, 90% des septuagénaires, 80% des octogénaires et 70% des nonagénaires vivaient à domicile. Parmi les personnes de plus de 75 ans, moins d'une sur dix résidait en institution, l'entrée dans une maison de retraite intervenant au-delà de 75, 85 voire 90 ans* ». ²⁴ Mais cela témoigne surtout de la demande de vieillir chez soi – demande qui répond à la norme de l'autonomie – et qui émane aussi bien des *baby-boomers* que de leurs parents – tout en étant confortée par l'État qui privilégie l'aide à la personne et compte sur l'aide de la famille (le conjoint ou les enfants). Ainsi, la volonté de vivre de façon indépendante apparaît très forte et pratiquement aucun enquêté n'a émis le souhait d'une cohabitation, avec ses parents ou avec ses enfants, la cohabitation intergénérationnelle n'apparaissant pas comme une solution. Vivre chez soi constitue donc un moyen d'exprimer son indépendance, car « *les relations familiales subsistent mais il y a une forte demande d'autonomie aussi bien de la part des parents (tendance qui devrait progresser au sein de la génération du baby-boom) que celle des enfants, faisant peser de nouvelles exigences sur les systèmes d'aide sociale (Bazo & Ancizu, 2003)* » ²⁵.

Dès lors, si les maisons de retraite restent un « sujet tabou » et que les enquêtés préfèrent éviter le sujet, les rares ayant tenu un discours sur ces institutions soulignent qu'il est préférable pour les parents âgés de vieillir dans leur propre habitat, s'ils sont en bonne santé. C'est ce qu'exprime Annabelle qui a établi un véritable système d'aide à l'égard de sa tante maternelle (qui n'a pas d'enfant) afin qu'elle puisse rester à son domicile : une infirmière à domicile, une aide ménagère, des visites tous les samedi après son travail la semaine ... cela ne sera néanmoins pas suffisant. Le frère d'Annabelle lui trouvera alors une maison de retraite dans la ville où il réside. En outre, lorsque l'on interroge Annabelle sur les projets résidentiels de sa mère, elle précise de suite qu'elle souhaite l'avoir auprès d'elle le plus longtemps possible et ne déménagera pas tant que celle-ci sera en vie afin de lui faciliter les tâches quotidiennes.

- « *Pour maman et bien je vais tout faire pour qu'elle reste le plus longtemps chez elle tant qu'elle peut marcher etc., qu'elle peut se déplacer, il y a pas de problème, elle restera chez elle avec la femme de ménage. Et puis bon, j'habite à côté, je vais la voir tous les jours ; quand je suis pas là, ben c'est mon frère qui vient et s'en occupe, ou c'est mon neveu. Enfin bon, donc on va tout faire pour qu'elle reste chez elle le plus longtemps possible. Je sais pas, j'entends à la radio qu'il faudrait faciliter justement que les personnes âgées restent à domicile, donc on fera tout pour qu'elle reste chez elle.*
- *C'est important pour vous et pour elle.*
- *Oui. Parce que maman a toute sa tête. Elle a 87 ans, et alors elle, elle a toute sa tête hein. Elle s'occupe de tous ses papiers, sa déclaration d'impôts et tout. Elle fait tout. Bon elle aurait tendance à dire ça baisse, ça baisse, oui, elle, de temps en temps elle oublie, elle est un peu étourdie je vais dire mais enfin sans ça, elle s'occupe de tout, elle lit le journal tous les jours, je lui achète le journal, elle s'intéresse à beaucoup de choses, elle fait les mots croisés tous les jours donc*

²⁴ Catherine BONVALET, Fériat DROSSO, Francine BENGUIGUI, Phuong Mai HUYN, 2007, *Vieillesse de la population et logement. Stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La documentation française.

²⁵ Serge CLEMENT, Christine ROLLAND, Christine THOER-FABRE, 2005, *op. cit.*

vous voyez cérébralement, maman est encore très bien. Et c'est tant mieux, parce que je vois ma tante maintenant les sujets de conversation c'est très réduit, alors que maman, elle écoute la radio, tout ce qui se passe dans la journée, on peut discuter de tout un tas de sujets et tout.

- *Et vous imaginez justement dans vos projets de retraite de trouver à N. ou plus tard.*
- *Ben je sais pas déjà tant que maman vit, je ... je n'y pense pas pour le moment. Parce que tant que maman est encore en vie, je reste à proximité de chez elle. Maintenant elle est très âgée, et donc je lui fais ses courses, je fais des petites choses quoi. Donc j'envisage pas du tout à partir d'ici. Ce serait sa mort et je tiens beaucoup à maman. Donc il n'en est pas question. ».*

Norme de l'autonomie fortement intériorisée, mais c'est aussi un sentiment de culpabilité qui transparait quant à la façon de gérer les liens avec ses parents, sentiment largement conforté par la société si l'on se souvient du débat amorcé sur les solidarités familiales²⁶ lors de la canicule en 2003, ce qu'exprime Édouard.

- *« Non mais je pense qu'il faut être très réaliste. Bon, tout ça c'est très bien, mais je pense que le problème des personnes âgées va être une difficulté qui va être très, très difficile à résoudre dans les années à venir pour la plupart des gens. Parce que il y a les problèmes statistiques et il y a les problèmes vitaux. Là mon ami a un mal fou à trouver un accueil. Donc des problèmes énormes qui sont psychologiques, qui sont financiers, hein psychologiques, affectifs, financiers, et puis quelque part un peu mauvaise conscience parce que si vous voulez quand vous avez vos parents qu'on stocke dans un mouvoir aussi bien soit-il, et que vous il faut quand même, vous partez quand même en vacances, vous avez votre vie, quelque part, quelque part, c'est pas forcément facile De, de fonctionner avec vos parents stockés quoi, et vous vous partez... c'est vrai ben c'est pas simple. Donc moi je crois que c'est un problème qu'on va vraiment avoir. ».*

La maison de retraite se révèle donc l'ultime solution, aussi bien pour les personnes âgées qui préfèrent conserver leur indépendance à domicile, que pour leurs enfants qui culpabilisent à l'idée de les voir en institution. Elle constitue donc un coût considérable pour les deux générations.

1.4. ... qui s'accompagne d'obligations filiales

Car comme Janet Finch²⁷ et d'autres chercheurs anglais et norvégiens²⁸ l'ont démontré, « *On attend des enfants adultes qu'ils aident leurs parents vieillissants. C'est le concept d'obligation filiale* ». La tension que décrivent Jean Kellerhals et Éric Widmer²⁹ entre les besoins individuels et les normes d'entraide, entre l'autonomie et la solidarité, parcourt toujours la vie familiale contemporaine comme en témoignent les entretiens. Aussi, les relations entre les *baby-boomers* et leurs parents sont loin d'être simples : elles apparaissent souvent écartelées entre la sensation de « devoir » faire, tout en ayant l'impression de ne jamais en faire suffisamment, engendrant un sentiment de culpabilité que les parents suscitent parfois comme l'explique Solène :

²⁶ Josette COENEN-HUTHER, Jean KELLERHALS, Malik VON ALLMEN, 1994, *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.

²⁷ Janet FINCH, 1989, *Family obligations and social Change*, Cambridge, Polity Press.

²⁸ Svein Olav DAATLAND, Britt SLAGSVOLD, 2006, « Biographies, vieillissement et générations, Norwegian Social Research, Norvège », 2002-2007, in C. BONVALET, J. OGG, *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe, Bilan de 9 collectes*, Paris, Ined, Coll. Méthodes et Savoirs 4, pp. 229-239.

²⁹ Jean KELLERHALS, Éric WIDMER, *Familles en Suisse : les nouveaux liens*, Lausanne, PPUR, 2005.

- « *Ma mère a un ascenseur mais elle sort très peu Je ne la laisse pas seule, je l'appelle tous les soirs, elle m'appelle tous les soirs. Pour voir si tout va bien quoi. Je l'aide ... Je l'aide un petit peu mais justement elle voudrait que je l'aide beaucoup, elle voudrait que je sois très présente et moi je ne peux pas, je ne me suis pas mise à 80%, j'ai gardé mon boulot à 100%* ».

On perçoit ici les limites de l'aide apportée et la charge qui peut peser sur les aidants à partir du moment où les parents deviennent dépendants. C'est le cas d'Agnès qui a été confrontée au refus de son père d'être placé en maison de retraite, et ce malgré les difficultés de santé de celui-ci et de l'invalidité de sa femme. Les mots employés par Agnès dénotent la charge, la contrainte que peuvent représenter les parents, celles-ci se figurant comme « *crucifiée à sa famille* ».

- « *Alors ma famille, euh ma famille, ma famille ça a été un gros, gros poids dans ma vie. C'est peut-être ça aussi qui m'a empêchée de m'envoler, de faire un peu ce que voulais. Euh on dit que les Italiens sont crucifiés à leur famille, moi c'est un peu, c'est un peu ce qui m'est arrivé (rires). Bon, c'est un grand mot mais c'est un peu ça. C'est-à-dire que j'ai eu une famille très problématique, qui m'a demandé énormément d'énergie : il a fallu que j'assure la vieillesse de mes parents, mon père refusait de se faire placer, il voulait garder ma mère qui était invalide à ses côtés, donc. Il avait une volonté farouche, on ne pouvait pas lutter contre ça et moi j'ai été énormément sollicitée. Et pendant toutes ces années de, de galères je, je n'arrêtais pas de faire le trajet Paris - Grenoble, donc là y avait aussi l'appartement de mes parents j'avais pas uniquement mon, mon appartement, y avait l'appartement de mes parents. Paris - Grenoble, Grenoble - Paris pour m'occuper d'eux, ce qui n'a pas été simple. Là récemment mon père est décédé, dans des conditions, je ne vous dirais pas, mais alors absolument épouvantables, il a fallu aussi que j'assure ça et que j'aie à plein temps m'occuper de lui, heureusement que j'étais disponible. Voilà, donc il est décédé récemment, ce qui fait que du coup, là effectivement j'ai, maman a été placée donc là tout à coup, beaucoup moins sollicitée ce qui me donne un peu ce sentiment, maintenant, il faut que je me trouve quelque chose, pour moi-même. Mais donc pour vous dire que ça a été une famille très lourde à porter. Voilà.* ».

Dans ces conditions, les parents peuvent se montrer un poids. Certains sont d'ailleurs décrits comme abusifs, demandant beaucoup à leurs enfants et les obligeant à se sacrifier, comme Carine :

- « *Mon père souffrait tellement. Il était devenu tellement misogyne du fait de tout ce qu'il avait supporté de par ma mère. Il était adorable mais un véritable despote vis-à-vis de moi. Et bien c'est à dire que malgré que je fasse les courses, malgré que je fasse la cuisine, que je courre à droite et à gauche, parce qu'il voulait tous les jours de la soupe fraîche, je voulais du poisson de la viande, il fallait que tout soit frais, j'avais beau faire tout, il me traitait, je lui mettais un timbre pour le cœur, je lui faisais ses soins, parfois à minuit, il me disait qu'il n'avait plus de médicaments pour le cœur* ».

Sans aller jusqu'à ce cas extrême, l'aide à l'égard des parents peut être ressentie comme une obligation morale, un devoir, une injonction. « *Il faut y aller* » précise Juliette lorsqu'elle relate ses parents âgés. Celle-ci constitue un exemple typique de cette « *génération pivot* », prise entre ses enfants et ses parents, l'empêchant – ou tout du moins retardant – la réalisation de ses projets résidentiels. Alors que son rêve serait d'acheter un appartement à Marseille où réside sa belle-famille, ses intentions restent floues et les choix de migration varient au cours de l'entretien : en fonction de ses enfants, de ses parents et de son mari, lequel peut être appelé en Province pour des raisons professionnelles. Finalement, pour argumenter sa préférence pour

Montrouge, elle déclarera que ses enfants ont encore besoin d'elle et de son mari, notamment son fils, toujours scolarisé. Bill, 56 ans, marié et propriétaire dans la banlieue sud de Londres se trouve dans la même situation en raison de son beau-père malade, mais aussi James, qui a acheté un appartement à proximité de sa mère à Londres. Pareillement à Annabelle, il ne souhaite pas déménager tant que sa mère sera vivante et s'interdit toute intention résidentielle :

- « *I fancy New Zealand to retire, but my wife doesn't want to go. She might change her mind. Her parents are about 75. If they passed away in 7 or 8 years, that's her only tie. The only tie I have got here is my mother. My mother, unfortunately, from being an extremely energetic, vibrant 83-year old, she's developed Alzheimer's the last 3 and a half years, and she's in a home, so I won't be going anywhere until my mum dies.* »

On le voit bien, la famille représente toujours une valeur centrale, que ce soit au niveau des parents ou des enfants et les *baby-boomers* constituent une génération sandwich, une génération relais³⁰. Cependant, les témoignages sur les parents sont loin d'approcher ceux sur les enfants, et encore plus ceux sur les petits-enfants, où l'on a pu constater un regard « positif » sur la grand-parentalité. Car certes la solidarité familiale est d'abord caractérisée par des sentiments et des normes d'obligations, mais la lecture des entretiens souligne le rôle primordial des enfants au travers de la garde des petits-enfants. Cela ne signifie pas pour autant absence d'aide à l'égard des parents, mais des aides différentes selon les membres de la parenté et qui n'ont pas la même signification : elles s'apparentent davantage à l'expression d'une norme sociale pour les parents, souvent vécue comme une charge, et à un investissement affectif pour les enfants.

2. Les enquêtés face à la vieillesse de leurs parents : une typologie des aides

L'analyse des entretiens³¹ met en lumière plusieurs formes d'investissement des enquêtés à l'égard de leurs parents, allant des « impassibles », qui se tiennent à distance de leurs parents et refusent de penser l'avenir à long terme ; aux aidants actifs, bien souvent au centre du dispositif d'aides, tout en passant par les aidants passifs, lesquels délèguent leur rôle à un frère ou plus généralement à une sœur.

LES BABY-BOOMERS ET LEURS PARENTS

La « gestion » des parents âgés	Groupes concernés
Refus de penser à l'avenir à long terme	Les impassibles
Compter sur les autres : la parentèle élargie	Les aidants passifs
Implication dans un système d'entraide	Les aidants actifs

2.1. Les impassibles

Les impassibles sont caractéristiques des enquêtés qui n'ont pas abordé spontanément la question du vieillissement de leurs parents, bien souvent parce qu'ils sont encore en bonne santé, la question ne se pose donc pas. Toutefois, interrogés plus spécifiquement sur cette problématique, ils n'apparaissent pas plus éloquentes et semblent démunis face à cette thématique. L'absence de discours face à la vieillesse de leurs parents peut être interprétée comme on l'a vu comme un moyen de se protéger, traduisant un rejet de voir ses parents vieillir, mais aussi d'entrevoir sa propre vieillesse, la figure de la personne très âgée étant

³⁰ Laurent ORTALDA, 2001, *op. cit.*

³¹ Rappelons ici que nous disposons du témoignage des *baby-boomers*. Celui de leurs parents serait peut-être différent.

fortement associée à celle du handicap. C'est aussi parfois le fruit de l'histoire familiale, caractérisée par des rapports distants avec les parents ou (et) parce qu'un membre de la fratrie, notamment la sœur, est considérée comme plus à même de prendre en charge les ascendants.

Claire est un exemple frappant de cette catégorie des impassibles, refusant de penser à l'avenir à long terme et à ses parents vieillissants. Fille unique et aujourd'hui à la retraite, elle est toujours en contact avec ses parents âgés au moment de l'enquête de plus de 85 ans. Toutefois, bien que sa mère soit paralysée depuis douze ans suite à une rupture d'anévrisme, elle lui rend visite tous les deux mois, privilégiant son temps auprès de ses enfants, en particulier de son deuxième fils, et auprès de ses relations amoureuses. Lors de l'entretien, elle évoquera peu ses parents qu'elle décrit comme « *très pesants* », avec un père « *très dépressif* » et une mère « *anxieuse et chiant*e ». Cette situation s'inscrit notamment dans ses relations passées avec ses parents. La façon dont elle parle de sa mère révèle ainsi une distance entre la mère et la fille qui date de l'adolescence : « *Elle n'a pas fait un boulot très intéressant ... Alors qu'elle avait le bac avec mention très bien ... Mais elle a trouvé qu'il fallait rester à la maison pour me surveiller ...* ». Claire a toujours eu l'impression d'étouffer dans sa famille, très catholique, appartenant à la bourgeoisie de province. Très jeune, elle va en rejeter les codes et la morale et partir vivre à Paris avec le père de son enfant qui deviendra son premier mari. Elle a alors construit sa vie en rupture avec son milieu d'origine et, pour l'instant, elle exclut l'idée de penser à ses parents estimant que son père, toujours présent auprès de sa mère et en bonne santé, peut la prendre en charge avec un système d'aides à domicile. Le « refus » de penser à ses parents vieillissants peut alors émaner d'un processus plus ou moins conscient où l'on souhaite se préserver, se protéger pour un temps, sorte de déni, mais aussi être le résultat de relations passées difficiles, conflictuelles.

2.2. Les aidants actifs

En revanche, certains enquêtés se trouvent au cœur du système d'entraide pour les parents âgés, ce qui nécessite souvent d'aménager le rythme de vie quotidien ou hebdomadaire en fonction des besoins du père ou de la mère. Annabelle, on l'a vu, constitue un exemple frappant. Habitante « *à deux numéros* » de sa mère, elle participe activement à l'aide informelle afin de seconder sa mère vieillissante. Elle a ainsi instauré un véritable système d'entraide en s'impliquant quotidiennement et en s'appuyant sur une aide ménagère ainsi que sur la famille élargie. Par exemple son neveu, qui habite le même quartier, la remplace lorsqu'elle part en vacances. On le voit, cette solidarité ne peut exister sans la mise en œuvre de stratégies résidentielles ayant pour objectif le rapprochement entre générations. C'est notamment le cas de Yann qui s'est également beaucoup occupé de sa mère (décédée au moment de l'enquête), dont il a été très proche. C'est à la suite du décès de son frère, âgé alors de 50 ans suite à un cancer foudroyant en 1986, et de celui de son père deux ans après, qu'il décide d'installer sa mère à proximité de lui et de veiller à ce qu'elle ne manque de rien :

- « *Je la voulais plus près de moi parce qu'elle avait 83 ans. J'ai dit « bon ben tu vas venir à côté de moi à Montrouge ». On lui avait fait acheter un petit deux pièces et puis on y avait fait faire le portage à domicile. Je n'étais pas sûr qu'elle mange. Parce qu'elle ne mangeait pas beaucoup, avec le souvenir de papa, mon frère. C'était une femme anxieuse, elle mangeait plus beaucoup.* ».

Malheureusement le déménagement souhaité par Yann perturbe profondément sa mère qui se sent déracinée. On retrouve ici l'importance de vieillir chez soi pour les personnes âgées, qui s'explique bien souvent par le temps passé dans leur logement et l'attachement à leur quartier³² ainsi que le sentiment de culpabilité lié au placement d'un parent dans une maison de

³² Serge CLEMENT, Christine ROLLAND, Christine THOER-FABRE, 2005, *op. cit.*

retraite. Comme l'indique Yann, « *cela a été la catastrophe parce qu'il a fallu qu'on la place* ».

- « *Cela n'a peut-être pas été la bonne solution parce qu'elle s'est retrouvée complètement dépaysée. Quand on reste cinquante ans dans le même quartier c'est sûr qu'on a des repères. Elle nous a fait une dépression. On a été obligé de l'hospitaliser une première fois, elle est revenue, elle en a refait une deuxième, et puis la deuxième fois elle est tombée de son lit d'hôpital et elle s'est cassé le col du fémur. Et là, ça été la catastrophe parce qu'il a fallu qu'on la place. On l'a placée à la maison de retraite de Montrouge, pendant deux ans et demi. Alors on allait la voir midi et soir* ».

Si Yann est très présent auprès de sa mère, il n'est pas seul pour faire face au vieillissement de celle-ci car il mobilise tout son entourage, en particulier sa femme, son fils mais également ses amis :

- « *Pendant deux ans et demi ma femme s'est sacrifiée. Quand on partait en vacances c'était mon fils et quand mon fils partait en vacances c'était mes amis qui allaient la voir. On ne l'a jamais laissée tomber. Ma femme l'a très bien compris et puis elle l'aimait bien. Elle s'en est très bien occupée, au contraire je ne peux lui faire que des louanges là-dessus, elle allait la changer, on lui lavait ses affaires, elle allait la changer, on la faisait manger, tous les jours* ».

La lecture des entretiens permet de découvrir le rôle des femmes parmi ces aidants actifs au masculin, lesquelles assistent leur mari, comme la femme de Yann, pour aider leur belle-mère. C'est également la situation de Martine qui, bien que très occupée par son travail et ses activités bénévoles de la paroisse du onzième arrondissement (trois soirs par semaine, plus des activités le dimanche), accompagne son conjoint tous les samedis pour faire le ménage et les courses de sa belle-mère qui habite à plus de 200 kms de Paris :

- « *Pour l'instant on fait le ménage chez elle c'est tout. On y va pour faire le boulot, on part le samedi matin on rentre le samedi soir ... 500 kms dans la journée, aller et retour. On ne peut pas la laisser toute seule. C'est nous qui faisons tout, il y a longtemps qu'elle fait plus rien. On change les draps, le lit. On fait quelques courses et puis il y a une dame à côté qui s'en occupe, qui lui amène à manger. Il y a une infirmière qui vient le vendredi pour faire sa toilette tout ça, comme ça on est tranquille* ».

Il ressort que si les hommes font partie des aidants actifs, ils partagent bien souvent cette aide avec leur épouse alors que les femmes se retrouvent plus fréquemment seules à l'assumer. C'est d'ailleurs la position de Juliette, qui nous l'avons vu, souhaite rester à Montrouge afin que son fils puisse terminer ses études. Tout au long de sa vie, elle a été très proche de ses parents. À plusieurs reprises, ces derniers l'ont aidée : studio mis à disposition après son mariage, prêts et donations au moment de l'achat de son appartement en 1987 à Montrouge – choix qui n'est pas le fruit du hasard puisqu'elle y avait vécu durant sa jeunesse et qu'elle souhaitait se rapprocher de ses parents. Aujourd'hui, son père, âgé de 85 ans, est dépendant suite à un infarctus et sa mère, qui a sept ans de moins, ne souhaite pas aller dans une maison de retraite. Femme au foyer – elle avait arrêté de travailler à la naissance de sa première fille – Juliette a alors renoncé à toutes ses activités pour s'occuper de ses parents : elle passe quotidiennement chez eux et a mis au point un système d'aide avec des auxiliaires de vie, sans le soutien de son conjoint ni de ses frères, ces derniers étant partis en province. « *C'est dur* », « *c'est terrible* », « *c'est très lourd* ». Les mots empruntés à Juliette témoignent des moments difficiles qu'elle traverse et de sa solitude, celle-ci ne pouvant s'appuyer sur ses deux frères qui se reposent entièrement sur elle, laquelle est selon son expression « *sur les rotules* » à force de courir entre les courses de ses parents, les siennes, les visites quotidiennes et ses enfants. On

peut prendre également l'exemple de Carol, née en 1951. Celle-ci vit à Dulwich avec son compagnon et leur fils de 13 ans. Sa mère qui est âgée et en mauvaise santé habite à proximité, à Peckham. Bien qu'elle ait quatre frères, elle se trouve seule pour s'occuper de leur mère. Et ce, d'autant plus que ses rapports avec ses frères sont conflictuels suite à la vente d'une maison familiale. Même si elle voit sa mère deux ou trois fois par semaine, elle a le sentiment de ne pas donner assez de son temps.

- « *Well it's a difficult situation because I've got four brothers but it has turned out that I am the only one who is interested in caring for my mother. And one of my brothers has made money out of my mother because she sold him property cheaply and lent him money. He doesn't phone her but presumably he feels guilty ... I mean I go down to my mother's house and I feel really awful because I feel she needs more time now because she is really not very well.* »

Les enfants uniques, plus rares dans les générations du *baby-boom*, ne peuvent s'en remettre à leur fratrie et sont d'emblée dans l'obligation morale d'être un aidant actif, comme le relate Steve à Londres :

- « *I also have responsibility for an elderly mother who I have been a carer for for the last five years since the death of my father. And a couple of years before that I was looking after him when he was in and out of hospital. So on top of teaching I've had some responsibilities towards parents. And my mother is now 89 and has dementia and I won't say its like having two jobs but you're forever moving between the world of a large number of eight year old children and the twilight world of the elderly. Two or three times a day is also quite wearing.* »

2.3. Les aidants passifs

On voit là le rôle de la fratrie parmi les *baby-boomers* qui se distinguent des autres générations par leur appartenance à des familles nombreuses : ils ont par conséquent un nombre plus élevé de frères et sœurs. Ce qui a alors été parfois ressenti comme un inconvénient durant l'enfance (partage de la chambre, des jouets, des vêtements ...) devient avec l'âge une ressource en matière de solidarités familiales. Le fait de pouvoir compter sur un frère ou une sœur pour s'occuper des parents âgés permet ainsi de répartir les tâches, mais aussi de rester plus distant, voire de se décharger complètement sur la fratrie.

Isabelle, par exemple, appartient à la catégorie des aidants passifs. Issue d'une famille de cadres supérieurs et originaire de Niort, elle est venue faire des études de médecine à Paris où elle rencontre celui qui deviendra son mari. Son père, avocat, est décédé à l'âge de 50 ans et sa mère habite seule en plein centre de Niort dans une grande maison de maître, maison bourgeoise du Sud-Ouest. Des cinq enfants, trois sont restés dans le Sud-Ouest ; Sachant que sa mère n'est pas isolée, Isabelle peut se permettre de ne descendre qu'une fois par an, ses frères, sa sœur et maintenant ses neveux et nièces assurant une présence quasi continue :

« *Ils passent tout le temps. Et puis elle y va, elle conduit encore sa voiture donc elle va souvent en Charente chez ma sœur passer le week-end, une semaine. Elle va chez mon frère. Tout le monde passe. Et puis Jean il va tondre la pelouse, les enfants vont s'amuser dehors, ils vont faire un barbecue. Voilà, c'est un endroit dans lequel il y a toujours du monde* ».

La migration explique fréquemment ce rôle d'aidant passif, l'aide nécessitant une proximité géographique. C'est ce qu'exprime Philippe, originaire de Chalon-sur-Saône et qui habite le onzième arrondissement au moment de l'enquête :

« *Ma mère est bossuese, j'en suis vraiment très fier. Et d'autant plus qu'elle vieillit quoi. C'est pour ça je vous ai dit qu'en vieillissant on se rapprochait davantage des familles qui nous restent. Donc elle est bien suivie. Alors, c'est vrai que mon frère*

Richard, quand il m'appelle, il me dit « Jean-Pierre il y a maman qui demande que tu viennes ». Comme j'ai la possibilité de le faire, je descends, je prends le train, je descends, je reste ... Mon frère s'occupe beaucoup d'elle mais s'il a besoin de prendre des congés il faut qu'il ait quelqu'un donc ... ça s'organise pas comme ça mais j'ai deux trois frères qui sont, quatre frères qui sont sur Chalon-sur-Saône, avec leur belle-sœur bien sûr, avec leur femme qui peuvent s'en occuper plus facilement que moi. Mais s'il y avait besoin de descendre, je descends tout de suite, la gare de Lyon est à côté ».

Dans ces conditions, Philippe peut avoir un rôle de suppléant tout en se reposant sur ses frères mais aussi sur ses belles-sœurs, car comme nous l'avons vu précédemment, les femmes épaulent souvent leur mari dans l'aide à l'égard de leurs parents. C'est aussi le cas de Martin rassuré de savoir sa mère, à laquelle il est très attaché, à proximité de sa sœur, infirmière.

- *« Et pour vos parents et beaux-parents, eux pensent parfois à leur avenir ? Par exemple des projets de maison de retraite ?*
- *Ma mère a la chance d'être, d'habiter avec ma sœur dans le même immeuble. Donc ma sœur étant infirmière, elle s'occupe très bien de ma mère. Là, je vois, ma mère elle s'est cassée le poignet, à son âge c'était assez, mais ma sœur a pu s'en occuper et l'a prise à la maison, donc vous voyez. Tout ça, ça fait que ma mère, je sais qu'elle est tranquille avec ma sœur à côté. Ensuite mes beaux-parents, et bien pour le moment ma belle-mère est toujours en activité, elle est toujours dynamique. (...) Voilà donc. Non, moi je ne peux pas dire que j'ai, j'ai ma famille et ma belle-famille, ça va, ça se passe bien. Personne n'est en difficultés. Ça se passe bien.*
- *Votre sœur n'a finalement jamais quitté votre mère.*
- *Non.*
- *Ils l'ont suivie et aujourd'hui ...*
- *Oui, maintenant oui, ça c'est bien aussi ça tranquillise. J'aurais ma mère toute seule en province ... que là. Et puis ma sœur infirmière, je peux vous dire que ça aide vachement. Ça permet de soulager. C'est une sécurité et une tranquillité, ça c'est sûr ».*

Mais contrairement à Isabelle et Philippe, ce sont les parents de Martin qui ont décidé de suivre leur fille, jeune mariée, en province, le laissant « seul », « abandonné » selon ses mots. Sans y voir une forme d'égoïsme de la part de Martin, on peut l'analyser comme une dette de la part de sa sœur.

Pour autant, ce sont généralement les frères qui font partie des aidants passifs et ce même lorsqu'ils résident à proximité. À Londres, Bill, né en 1950, est divorcé et remarié. Il a deux enfants nés de son premier mariage. Son père est décédé lorsqu'il était très jeune. Sa mère âgée de 83 ans vit à proximité de lui dans un appartement qu'elle a acheté à une société HLM. Lorsque sa santé a décliné, Bill ne s'est pas davantage investi : une de ses sœurs est venue s'installer chez elle avec son mari et son fils, afin de l'aider au quotidien. Les rôles sont ainsi répartis : Bill détient celui d'aidant passif, sa sœur celui d'aidant actif. Et il semble bien que cette fonction soit fortement intériorisée par les femmes, les sœurs. Ainsi, Judith, célibataire avec une fille de 9 ans, est une aidante passive en raison de la distance géographique qui la sépare de sa mère, âgée de 81 ans. Bien qu'elles se téléphonent au moins une fois par semaine, Judith aurait aimé que sa mère vive à proximité. Mais pour différentes raisons, le rapprochement entre elles ne s'est pas fait, à son grand regret :

« I did actually look into moving up to Leeds to be near my mum four or five years ago when Sophie was starting school. It would be about 50 or 60 miles away

because I know my mother would love it being nearer. Her idea would be if we were next door or had a granny flat ...but I find it's verywhen we do see each other it is very intense and I don't think it is a very natural way to maintain a relationship because there is all this pressure for it to be nice and everything else and I don't think families are all perfect but if the visit doesn't go particularly well there is a horrible feeling of oh dear and guilt particularly as she gets older she is 80 going to be 81 so yes I am not going to make it happen. »

Ces résultats confirment la position centrale des femmes dans le système d'entraide et leur rôle clef dans la parentèle, la prise en charge des parents dépendants étant principalement du ressort des filles³³. Mais cela ne s'explique pas seulement par le « biais matrilatéral ». Certes le couple est plus souvent lié à la parenté de la femme, engendrant mécaniquement une part plus active de ces dernières dans ce système. Mais on a pu voir le rôle des conjointes qui secondent fréquemment leur mari ainsi que celui des belles-sœurs qui participent également à cette aide – et que l'on attend d'elles. Philippe indique bien « *j'ai deux trois frères qui sont, quatre frères qui sont sur Chalon-sur-Saône, avec leur belle-sœur bien sûr, avec leur femme.* ». Cette « centralité féminine »³⁴ résulterait donc d'un « gynécéstrage »³⁵, les femmes dans la parentèle, comme le souligne Jean-Hugues Déchaux, apparaissant relativement interchangeables.

Conclusion

À l'heure de la retraite, à la veille d'élaborer de nouveaux projets résidentiels, familiaux, voire affectifs, les *baby-boomers* sont confrontés à la vieillesse de leurs parents. Ils font ainsi partie des premières générations de seniors ayant des parents toujours en vie. Ils doivent alors faire face à la perte d'autonomie, aux handicaps, aux troubles psychologiques des ascendants et assistent au phénomène de déprise³⁶ qui touche leurs parents, c'est-à-dire « *au processus de réaménagement de la vie inaugurée par une sorte d'amoindrissement de l'impulsion vitale* »³⁷, entraînant parfois une nouvelle organisation de leur propre vie. Ces générations qualifiées d'individualistes seraient en quelque sorte rappelées à l'ordre par la force des choses et sommées d'assumer leurs obligations familiales aussi bien auprès de leurs parents vieillissants que de leurs enfants nouvellement entrés dans la vie adulte. Qu'en est-il réellement ?

Concernant la place respective des enfants et des parents dans le réseau des *baby-boomers*, on constate le rôle primordial des enfants, notamment au travers de la garde des petits-enfants. Peut-on pour autant en déduire un individualisme plus prononcé à l'égard des parents âgés ? Il est difficile ici de conclure sur cette question, les *baby-boomers* faisant preuve d'entraide vis-à-vis de leurs parents comme l'ont montré certaines stratégies résidentielles. C'est alors davantage une difficulté de se projeter dans l'avenir qui transparait, ces mêmes individus ayant quelques difficultés à préparer leur retraite. C'est aussi une demande d'indépendance réciproque qui se dévoile dans les entretiens, et ce aussi bien de la part des parents des *baby-boomers* que des *baby-boomers* et des enfants des *baby-boomers*. Cette volonté d'indépendance des parents se traduit notamment par le désir de rester chez eux le plus

³³ Jean-Hugues DECHAUX, 2009, « Les femmes dans les parentèles contemporaines : atouts et contraintes d'une position centrale », *Politiques sociales et familiales*, n° 95, pp. 7-17.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Serge CLEMENT, Jean MANTOVANI, 1999, « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et Société*, n° 90, pp. 95-108.

³⁷ Vincent CARADEC, 2008 (nouvelle édition refondue ; 1ère édition 2001), *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, collection 128.

longtemps possible et le refus de cohabiter avec les enquêtés – cette question est d’ailleurs quasiment absente des entretiens, montrant la forte intériorisation de l’autonomie intergénérationnelle – ainsi que le rejet d’être placés. Dans ces conditions, l’entrée dans une maison de retraite se révèle être l’ultime solution, sachant qu’elle a un coût considérable – aussi bien à un niveau psychologique que financier. Il ressort d’ailleurs de l’analyse des entretiens un sentiment de culpabilité vis-à-vis des parents quant à la façon de gérer la dernière étape de la vie et de solitude.

Car si la plupart les *baby-boomers* répondent aux obligations familiales, elles n’ont néanmoins pas le même sens, la prise en charge des personnes âgées se révélant parfois un poids difficile à porter, se heurtant aux limites de la solidarité privée. On constate alors plusieurs formes d’investissement parmi les enquêtés. Certains pourront rester « impassibles » aux injonctions de solidarité, plus souvent parce que leurs parents sont en bonne santé et que la question ne se pose donc pas ou parce que les rapports avec leurs parents ont été distants ou (et) parce qu’un membre de la fratrie, notamment la sœur, est plus à même de prendre en charge les ascendants. D’autres profiteront de cette présence pour être simplement des « aidants passifs » ; soit parce que la distance géographique ne leur permet pas d’aider au quotidien, soit parce que cette charge revient à leurs yeux à la sœur ou au frère « préféré » ou estimé plus disponible. D’autres enfin seront au cœur du système d’entraide familiale, seul(e) ou en famille, puisque souvent les hommes s’appuieront sur une femme de la parenté (une sœur, une belle-sœur ou une conjointe), confirmant ainsi la position centrale des femmes dans le système d’entraide et leur rôle clef dans la parentèle, la prise en charge des parents dépendants étant principalement du ressort des filles.

Les idées des années 1960, en particulier de mai 1968 pour la France, n’ont donc pas entraîné « la mort de la famille », avec la fin des relations parents-enfants. Elles ont conduit à une sorte de « révolution tranquille » où les *baby-boomers* adultes ont su établir d’autres rapports avec leurs parents et leurs enfants, même si dans ce nouveau contexte, les *baby-boomers* apparaissent « contraints » à la solidarité familiale, « contraints » parfois de reformer une « maisonnée »³⁸ pour faire face aux difficultés de leur entourage.

BIBLIOGRAPHIE

« Finie la famille », *Autrement*. 1975

ATTIAS-DONFUT Claudine, SEGALEN Martine. 2001, *Le siècle des grands-parents : une génération phare, ici et ailleurs*, Paris, Autrement.

ATTIAS-DONFUT Claudine (sous la direction de), 1995. *Les solidarités entre générations : vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, coll. « Essais et recherche », série Sciences sociales.

BLANPAIN Nathalie, PAN KE SHON Jean Louis, 1999. « La sociabilité des personnes âgées », *Insee première*, n° 644.

BONVALET Catherine, DROSSO Ferial, BENGUIGUI Francine, HUYN Phuong Mai (dir.), 2007. *Vieillesse de la population et logement. Stratégies résidentielles et patrimoniales*, Paris, La documentation française, 509 p.

³⁸ Florence WEBER, 2002, « Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l’anthropologie », in *Les solidarités familiales en question. Entraide et transmission*, Paris, Maison des Sciences de l’homme, Droit et Société, LGDJ.

- BONVALET Catherine, LELIEVRE Eva, 2005, « Relations familiales des personnes âgées », *Retraites et Sociétés*, 45, pp. 44-68.
- BONVALET Catherine, MAISON Dominique, 1999. « Famille et entourage : le jeu des proximités » in BONVALET C., GOTMAN A., GRAFMEYER Y. (éds) et al., *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, INED, Travaux et documents, Cahier n° 143.
- CARADEC Vincent, 2008 (nouvelle édition refondue ; 1^{ère} édition 2001). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, collection 128.
- CASSAN Francine, MAZUY Magalie, TOULEMON Laurent, 2001. « 12 millions et demi de grands-parents », *Insee première*, n° 776.
- CLEMENT Céline, PIERRE Magali, OGG Jim, AOUICI Sabrina, BONVALET Catherine, 2007. *Les modes de vie des baby-boomers : le cas d'un arrondissement de Paris et d'une proche banlieue*, Paris, Ined, Rapport réalisé pour EDF.
- CLEMENT Serge, ROLLAND Christine, THOER-FABRE Christine, 2005. *Usages, normes, autonomie. Analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population*, Paris, PUCA-Recherche, n° 177.
- CLEMENT Serge, MANTOVANI Jean, 1999. « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et Société*, n° 90, pp. 95-108.
- COENEN-HUTHER Josette, KELLERHALS Jean, VON ALLMEN Malik, 1994. *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales.
- DAATLAND Svein Olav, SLAGSVOLD Britt, 2006. « Biographies, vieillissement et générations, Norwegian Social Research, Norvège, 2002-2007 », in C. BONVALET, J. OGG, *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe, Bilan de 9 collectes*, Paris, Ined, Coll. Méthodes et Savoirs 4, pp. 229-239.
- DECHAUX Jean-Hugues, 2009. « Les femmes dans les parentèles contemporaines : atouts et contraintes d'une position centrale », *Politiques sociales et familiales*, n° 95, pp. 7-17.
- DE SINGLY François, 1993. *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.
- De SINGLY François, 1996. *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan.
- DUBAR Claude, 2000. *La crise des identités. Interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.
- FINCH Janet, 1989. *Family obligations and social Change*, Cambridge, Polity Press.
- HERAN François, 1987. « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, n° 216.
- KAUFMANN Jean-Claude, 2004. *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin
- KELLERHALS Jean, WIDMER Éric, 2005. *Familles en Suisse : les nouveaux liens*, Lausanne, PPUR.
- ORTALDA Laurent, 2001. *Le système d'entraide au sein de la parenté : entre logiques sociales et pratiques familiales*, thèse de socio-démographie dirigée par Catherine BONVALET, Nanterre, Paris-X-Nanterre.
- PUTNAM Robert, 2000. *Bowling alone. The collapse and revival of American community*, NY.
- ROUSSEL Louis, 1999. *La famille incertaine*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- ROUSSEL Louis, BOURGUIGNON Odile (coll.), 1976. *La famille après le mariage des enfants. Étude des relations entre générations*, Paris, PUF, INED, Travaux et documents, Cahier n° 78.
- THERY Irène, 1996. *Le démariage. Justice et vie privée*, Paris, Odile Jacob.
- VIARD Jean, 2006. *Éloge de la mobilité*, La Tour d'Aigue, Éditions de l'Aube.

- WILLMOTT Peter, 1991. « Parenté et urbanisation dans l'histoire anglaise », *Genèses*, n° 4, pp. 128-144.
- WEBER Florence, 2002. « Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie », in *Les solidarités familiales en question. Entraide et transmission*, Paris, Maison des Sciences de l'homme, Droit et Société, LGDJ.